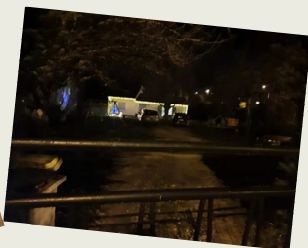
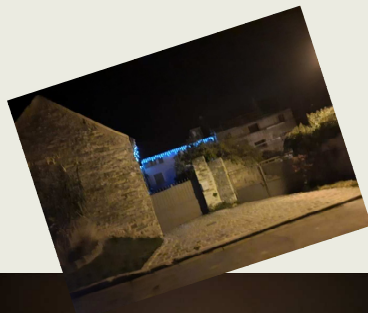


Le Prunaysien

**Un grand merci à ceux qui ont décoré
leur maison en cette fin d'année.**

**De la couleur et des animations en cette période,
permettant d'égayer un peu le quotidien.**

Bravo !



Sommaire

pages

03	Le mot du Maire
04	Hommage
04	« Plaque de Rue »
04	Trouble du voisinage
05	Réduire vos factures d'énergie
05	Travaux SNCF
05	Nos amis les chiens
06	Plan Local d'Urbanisme
06	Travaux sur la RD449
06	Taxes foncières
07	Éclairage public
07	Ramassage des poubelles
08	Feux / Compost
09	Ponton de la mare
09	Communication
10	Rentrée scolaire
10	Décès
11	Collecte de dons
12	Commémorations du 11 Novembre
13	Séance de lecture
13	Renaturalisation d'une parcelle
14	Test PCR
14	Noël des enfants
14	Distribution de chocolat à nos aînés
15	Recette de Bruno
16	Amicale Prunaysienne
16	Etat civil
16	Pharmacie de garde



Pour des raisons sanitaires, la traditionnelle cérémonie de vœux n'aura pas lieu cette année.



A compter du 1er janvier 2021, tous les cycles neufs vendus par un commerçant devront être marqués d'un numéro unique inscrit dans un « fichier national unique des cycles identifiés ».

Cette obligation concernera également les vélos d'occasion vendus par des professionnels et ce, dès le 1er juillet 2021.

Suivez l'actualité de votre ville au quotidien sur la page Facebook @Prunay-sur-Essonne et sur www.prunaysuressonne.fr

Numéros de vos élus en cas d'urgence :

Patrick Pagès Mr le Maire : 06 08 69 53 74
Bruno Huet 1^{er} adjoint : 06 07 76 54 44
Marc Remondin 2^{ème} adjoint : 06 81 01 50 51
Pierre Grillet 3^{ème} adjoint : 06 08 71 23 04

Mairie de Prunay sur Essonne

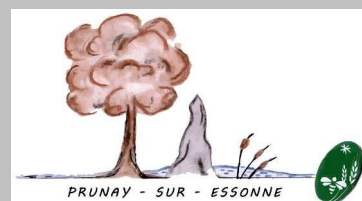
Tel : 01 64 99 52 17

Site : www.prunaysuressonne.fr

Mail : prunaysuressonne@orange.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 - Fermeture le mercredi

Permanence le jeudi de 18h30 à 19h30



Directeur de la Publication : Patrick Pagès **Directeur de la Rédaction** : Ludovic Gervin
Comité de Rédaction: Patrick Pagès, Bruno Huet, Lorene Gourio, Evelyne Henry, Ludovic Gervin



Le mot du Maire

Le mot du Maire



Après un début d'année très particulier, ce deuxième semestre a été impacté par le déconfinement, peut-être réalisé un peu trop rapidement et qui nous oblige à vivre de manière contrainte depuis la rentrée scolaire, qui a pu avoir lieu dans des conditions presque normales. La majorité des activités a été annulée ; les commerces et bien d'autres sites de vie ont été fermés.

Aujourd'hui, nous reprenons une vie à peu près habituelle. Cela doit nous faire réfléchir à notre vie quotidienne qui est peut-être à modifier ou bien à orienter sur certains fondamentaux.

Cette édition du Prunaysien devrait vous permettre de trouver ce qui s'est passé dans notre commune ces six derniers mois. Je voudrais souligner votre générosité, qui a été démontrée encore une fois, lorsque nous avons fait appel aux dons pour les communes sinistrées du Sud et plus particulièrement la commune de Breil sur Roya.

Malgré cette année morose, les enfants ont quand même reçu la visite du Père Noël et nos aînés ont pu agrémente la fin d'année avec quelques douceurs.

Je souhaite une bonne installation aux nouveaux Prunaysiens, qui pourront profiter de la quiétude de notre village.

Espérant que cet épisode sanitaire se termine favorablement, et surtout que nous en tirons tous les enseignements, je vous souhaite une excellente année 2021, pleine de travail, santé et de quelques moments de bonheur à apprécier le plus possible.

Meilleurs vœux pour 2021,

Votre Maire

Patick Pagès

Hommage

Lundi 19 octobre a eu lieu l'hommage national au professeur Samuel PATY, lâchement assassiné par un barbare.

Les enfants de notre école, accompagnés de leurs enseignantes et du Maire, ont respecté une minute de silence puis entamé la Marseillaise. Ils avaient préalablement échangé avec leurs maitresses sur ce difficile sujet.

Lors du Conseil Municipal de novembre, une minute de silence a été respectée en hommage aux différents personnels travaillant pour notre société et étant aux services de tous: Pompiers, Gendarmes, Policiers, soignants et aujourd'hui enseignants....en la personne du Professeur Samuel Paty.



Plaque de rue



Les 15 communes de notre communauté de communes (CC2V) ont été dotées d'une ou plusieurs plaques de rue de type ancien. Ces plaques que certains ont connu, mentionnaient le Département et l'axe routier concerné.

La plaque posée à Prunay se situe au 21 rue de l'Essonne, face à la rue de Sauxcelles.

Trouble du voisinage

Courant septembre, certains d'entre vous ont connu quelques désagréments dus à des personnes n'ayant aucun respect pour le voisinage de la maison qu'ils occupaient. Le nombre d'individus et leurs comportements nous ont obligé à faire intervenir à plusieurs reprises, de jour et de nuit, les gendarmes de la brigade de Milly la Forêt. En effet, quelques larcins ainsi que des visites nocturnes, étaient monnaie courante... Mais malgré tout, ces personnes étaient en grande partie dans leur droit ! Ce qui a rendu la problématique difficile.

Aujourd'hui, le calme est revenu, et ceci grâce à notre vigilance de tous les instants et une très forte coordination avec les gendarmes.

Il faut retenir de cet épisode, que nous devons tous collaborer avec les forces de l'ordre lorsque nous sommes en présence de problèmes identiques. Ce n'est pas de la délation, c'est simplement un acte civique qui permet aux gendarmes d'intervenir au plus tôt et d'enrayer le phénomène dès son apparition. Ils sont en attente d'informa-

tions, en toute confidentialité, qui permettent quelquefois d'éviter des drames.... Lors d'une intervention, ils ont constaté la présence d'une mineure battue, et d'un majeur recherché qui a été écroué le lendemain de l'intervention. Sous des apparences quelquefois anodines...se cachent des problèmes que nous ne sommes pas habitués à connaître dans notre village.

Donc, si nous voulons continuer à profiter de notre qualité de vie, ne restons pas passifs face à certaines situations inhabituelles.



Comment réduire vos factures d'énergie et augmenter votre confort

Le conseiller info-énergie du Parc naturel régional du Gâtinais français vous conseille et vous accompagne, gratuitement et de manière objective, dans tous vos projets d'économies d'énergie: Quels travaux envisager? Quel niveau de performance atteindre? Quelles solutions techniques privilégier? Quelles aides financières?

Les conseils sont réalisés par téléphone ou lors de rendez-vous chez vous ou à la maison du Parc. En période de Covid-19, il est nécessaire de téléphoner avant tout déplacement.

Contact : Thomas Bédot, conseiller Info Énergie

Maison du Parc, Parc Naturel Régional du Gâtinais français
20 boulevard du Maréchal Lyautey 91490 Milly la Forêt
01 64 98 73 93 t.bedot@parc-gatinais-francais.fr



Travaux SNCF

La SNCF prévoit des travaux de rénovation des voies de la ligne du RER D sur une vingtaine de kilomètres. Douze passages à niveau sont présents dans l'emprise du projet.

De ce fait, la circulation va se trouver fortement perturbée pendant une période assez longue dans nos communes. Différentes déviations seront mises en place et tous les aspects seront pris en compte (ramassage scolaire, ordures ménagères, secours, engins agricoles, etc...). Les travaux se dérouleront la nuit du lundi au samedi matin. Il faut s'attendre à beaucoup de bruit, et surtout, à plusieurs passages à niveau fermés en même temps.

Les travaux auront lieu du 15 février au 11 septembre 2021.

Une communication spécifique sera réalisée par la SNCF aux riverains de la ligne. Concernant les voyageurs, les horaires seront modifiés et dans certains cas, des bus de substitution seront mis en place.



Nos amis les chiens ...

Il est encore fréquent de trouver des excréments d'animaux, le plus souvent de chiens, sur la voie publique.

Pourtant, il n'est pas compliqué de se munir d'un sac pour ramasser ces déjections et ainsi laisser les trottoirs propres.

Mais bien évidemment, certains ne se soucient pas de cela.

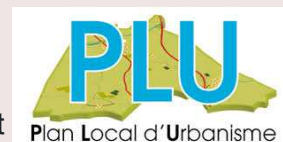
Si vous n'êtes pas de ceux là, merci, et si vous voyez des gestes inciviques, faites le remarquer afin que notre village reste propre.

Aussi, votre chien doit être tenu en laisse pour la sécurité et la tranquillité de tous.



Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet www.prunaysuressonne.fr (onglet *vie communale*)

Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Lors de travaux d'urbanisme, même simple, il est rappelé qu'un conseil permet d'éviter des désagréments ultérieurs.

En fonction des travaux prévus, il est impératif de vérifier si l'on doit demander une autorisation de travaux (déclaration préalable) ou bien un Permis de Construire.

Et dans quelques cas, aucune demande n'est à formuler...

Mais dans tous les cas, même ce dernier, le règlement du PLU est à respecter scrupuleusement sous peine de démolition ou de remise à l'état initial.

Le règlement est consultable sur le site web de la Commune.

Dés 2021, certains travaux ont été ajoutés à la liste des travaux soumis à déclaration préalable.

Travaux sur la RD449 - Rue de l'Essonne



Sur la Route Départementale 449 (Rue de l'Essonne), il subsistait une problématique de stockage des eaux de pluie lors de forts orages, ainsi que devant la Mairie (Rue Georges Bercher).

Ces deux points noirs ont été en très grande partie résolus par des travaux réalisés en septembre dernier, par la pose de bordure et de caniveaux.

Taxes foncières

Nous avons tous reçu nos taxes foncières qui ont subies cette année une hausse très importante, due à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)



Le coût des ordures ménagères est assez complexe à détailler mais globalement, est constitué de la collecte, du traitement et de taxes.

La collecte est gérée par le SIRTOM (Syndicat Intercommunal de ramassage et traitement de ordures ménagères) et le traitement par le SIREDOM (syndicat pour l'innovation le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères).

Une part de l'augmentation est due à :

- Une hausse des bases communales décidée par la Loi des finances votées par le Parlement
- La répercussion de la hausse des tarifs émanant du SIREDOM », (augmentation du coût du traitement depuis 2 ans de +12.74 % entre 2018/2019 et +46.30 % entre 2019/2020
- La réévaluation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes –Air (TGAP) de +1.6 % au 1^{er} janvier 2020 également répercutée, soit une augmentation de +52 % en moins de 10 ans.

Et la principale augmentation est due à une erreur de répartition des sommes dues aux différentes communes, qui s'explique, en partie, par un changement d'assiette (calcul par habitant, et aujourd'hui, calcul par foyer fiscal).

En résumé, le coût global de la TEOM continuera d'augmenter les prochaines années, mais une très grande partie payée cette année l'a été à tort, par certaines communes (les moins importantes en terme de population). Il est donc prévu de redistribuer ce trop perçu dès 2021.

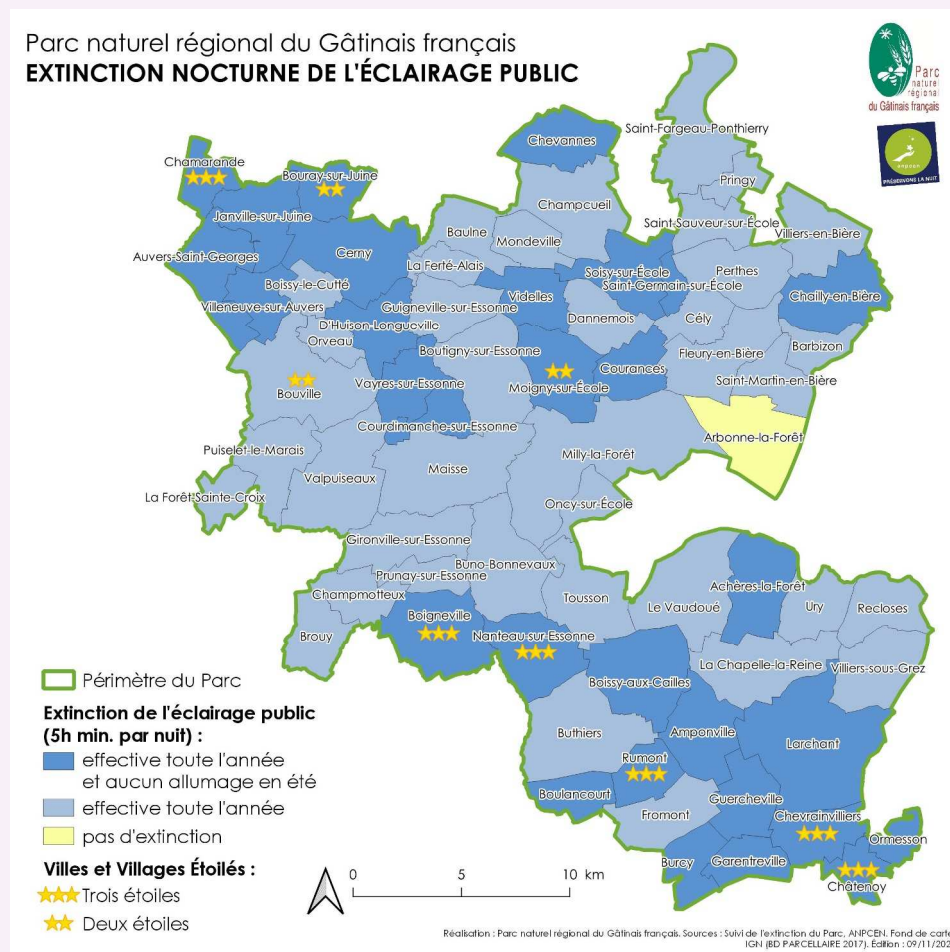
La méthode retenue n'est pas encore connue à ce jour.

Eclairage public

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore.

Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs. L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit.

Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit. Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.



Aujourd'hui, toutes les communes du PNR réalisent une extinction d'au moins 5 heures par nuit et 22 d'entre elles assurent une extinction totale du 15 mai au 31 août. Notre village continuera donc dès 2021 à participer activement à cet équilibre, en éteignant totalement l'éclairage public durant la même période.

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence, 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Ramassage des poubelles



Le ramassage des poubelles en 2021 se fera désormais suivant ce planning :

- **Tous les mercredis matin** (sortir la poubelle marron la veille au soir) : Ordures ménagères résiduelles seules
- **Semaines impaires et le mercredi matin** (sortir la poubelle jaune la veille au soir) : Emballages et papiers

Déchetterie

Désormais, ce n'est plus un décompte de poids mais un nombre de passages qui sera comptabilisé.



Ce nombre est de 40 passages / annuel.

Rappel



Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ...)

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Et pourquoi pas démarrer son compost ?

Tous les jardins, même les plus petits, devraient avoir un tas de compost qui permet d'améliorer efficacement et gratuitement le sol.

C'est tout simple : y mettre tous les restes de plantes du jardin et les épluchures de légumes de la cuisine au lieu de les jeter.

En l'espace de 6 à 12 mois, on obtient un terreau bien granuleux, idéal pour le jardin.

Faire son compost

Un bon compost c'est le mélanger de temps en temps pour que l'humidité et l'air pénètrent au centre, ce qui crée les conditions idéales pour la digestion des déchets par tout un petit monde (insectes, bactéries, vers et champignons), et tout ça sans mauvaises odeurs.

Pour cela, il faut une moitié de matériaux ligneux riches en carbone, et d'une autre de déchets verts riches en nitrogène.

Surveiller votre compost ; il est trop humide, gluant et sent mauvais, il contient trop de déchets riches en nitrogène comme les épluchures. Dans ce cas y ajouter des matériaux ligneux en petits morceaux (brindilles, feuilles etc...). S'il est trop sec y ajouter de l'eau et des déchets verts.

Et pour finir, quand il est plein, le couvrir et attendre qu'il cesse de diminuer, le retourner une dernière fois. Le compost sera prêt un à deux mois plus tard. Pour cela, il est bien d'avoir un deuxième composteur, pour recommencer en attendant de vider le premier.



Composteur en bois



Composteur en Plastique

Ponton de la mare



Certains pourraient ne pas comprendre la présence d'un ponton à la mare proche de l'aire de jeux.

Ce dispositif fait partie d'un aménagement global qui sera réalisé sur plusieurs années (au gré des financements les plus intéressants, et sans cohérence globale de planification de travaux).

A terme, les poteaux longeant la rue de la vallée seront changés, le ponton de l'aire de jeux et les surfaces de réception des jeux, seront changés, et la mare étanchéifiée afin de pouvoir accueillir la faune aquatique habituelle dans ce type d'endroit.

Le ponton de la mare servira donc aux enfants de l'école de Prunay qui ont à leur programme scolaire, en autre, les batraciens. Le tout sera détaillé par une carte détaillant le système hydraulique de la gestion des eaux pluviales de notre village.

Communication

Notre village est fibré à 90%.

Le Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique se fixe comme objectif de couvrir toute l'Essonne en Très Haut Débit d'ici à 2021 conformément à son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN).

Actuellement, plusieurs foyers profitent de cette technologie pour le travail ou les loisirs. La totalité de la commune sera accessible à terme (2021).



Tous connectés en 2021 !



Pour connaître l'ouverture commerciale de votre habitation, tapez dans votre moteur de recherches l'adresse ci-dessous et notez votre adresse dans l'encart de recherche en haut à droite.

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/services-aux-particuliers/>

Concernant la couverture mobile du centre du bourg, le planning de l'opérateur Orange a été fortement perturbé par le premier confinement, suivi de défection d'entreprise, mais ce dossier ira à terme.



Rentrée Scolaire

La rentrée a eu lieu dans des conditions inhabituelles.

En effet, la situation sanitaire nous a obligé de respecter un protocole sanitaire, bien qu'allégé, qui bouscule les habitudes et génère une organisation différente. Toutefois, la garderie et la restauration scolaire ont pu être proposées aux parents qui désiraient profiter de ces structures.

Le deuxième confinement de novembre n'a que très peu modifié les habitudes si ce n'est l'obligation du port d'un masque par les enfants dès le CP.

Il faut noter qu'ayant une classe à deux niveaux (Cours Préparatoire et Maternelles Grande Section) il a fallu faire preuve de pédagogie avec les plus petits.

Le Conseil Régional d'Ile de France a fourni deux masques tissus lavables à chaque enfant scolarisé en élémentaire. Ils ont été distribués le 17 novembre dernier.



Décès



Pour ses 100 ans, nous lui avons offert un joli bouquet de fleurs.

Malheureusement, Madame Léger nous a quitté à quelques jours de son 101^{ème} anniversaire.

Notre doyenne s'en est allée le 22 septembre dernier.

Une gerbe a été déposée au nom de notre commune, le jour de ses obsèques.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



Photo prise lors de ses 100 ans avec Mr le Maire

Collecte de dons

Les vendredi 8 et samedi 9 octobre dernier, s'est déroulé une collecte de dons au profit des habitants de la commune de **Breil-sur-Roya** dans le Sud-Est.

En effet, notre commune a décidé de participer à une collecte de dons, organisée par la commune de Dannemois qui a établi un lien direct avec les secours des villages des Alpes-Maritimes touchés par les intempéries du mois d'octobre.

Une liste précise des besoins a été établie ce qui a permis de répondre au plus près de leurs attentes.

Un élan de générosité a été ressenti lors de ces deux journées.

Les prunaysiens ainsi que certains habitants des communes voisines ont déposé de nombreuses denrées, ce qui a permis de remplir un grand nombre de cartons.

Merci a tous !



Nous avons reçu cette lettre émouvante de Patricia, une habitante de Saorge, peu de temps après la distribution des dons :

« À tous les gens de Dannemois et des villages alentours, aux maires de ces communes et particulièrement au maire de Dannemois qui a fait le déplacement jusqu'à Breil-sur-Roya pour s'assurer du bon acheminement des dons, à TPS Travaux Publics de Soisy, qui a prêté le camion et mis à disposition deux chauffeurs, aux élu(e)s et à ces jeunes et précieuses retraitées amies, anciennes élèves du lycée de Montgeron qui se reconnaîtront... Tous, recevez nos plus sincères et profonds remerciements. Comment imaginer un tel élan de générosité et une telle mobilisation au vu de la distance qui nous sépare?

Les images que vous avez vues avant nous n'étaient malheureusement que le témoignage du drame que nous vivons depuis le 2 octobre. La vallée de la Roya, célèbre pour sa beauté et ses villages typiques, enclavée dans le territoire italien, vient de connaître l'épisode le plus destructeur depuis la guerre, beaucoup le comparent à un bombardement... Cette nuit de cauchemar a détruit des maisons, les infrastructures, le paysage, et fait disparaître des hommes, des femmes et des bêtes...

L'arrivée de votre camion au cœur même des besoins criants est aussi un exploit ! Le village de Breil-sur-Roya, ravagé par le fleuve, sert de camp de base pour les 5 villages de la vallée. De là partent des hélicoptères pour ceux qui sont encore aujourd'hui coupés de toute communication, comme nous à Saorge. Des trains de ravitaille-

ment circulent également, là où les rails ont tenu... Donc tous vos dons sont arrivés en totalité à destination, absolument sans exception !

Bravo pour ce travail parfait de A à Z, chacun de vous pourra se souvenir longtemps de cet élan de générosité vers ces petites vallées si loin de chez vous, vous pouvez en être fiers !

Ici nous n'oublierons jamais vos gestes, votre travail. Dannemois et ses amis resteront dans nos cœurs à l'infini.

Je rêve de croiser chez nous, à Saorge, à Breil, ou à Tende... des dannemoisiens (c'est comme ça qu'il faut dire?) ou d'autres habitants de vos villages, quand un jour, on pourra dire : "On s'en est sorti !".

Je rêve de pouvoir, de vive voix, leur exprimer une immense reconnaissance au nom de tous ceux qui bénéficient chaque jour de leurs dons.

Merci, Merci, Merci, Merci !!!!

Patricia de Saorge »



Commémorations du 11 Novembre

Prunay a tenu à rendre hommage à ses anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Dans le respect des gestes barrières, cela a été possible.

Un hommage aux combattants morts pour la France en 2020 a également été rendu.



Un peu d'histoire

Cette journée a lieu le **11 novembre** pour rappeler la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. ...

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

En France, cette journée est appelée jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix.

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun.

Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié "mort au champ d'honneur", il y a donc 100 ans cette année.

Représentant anonyme de la foule des "Poilus", le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1923, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir.

Depuis, elle est ravivée tous les soirs à 18h30.



SOLDAT INCONNU
VISAGE RECONSTITUÉ À PARTIR DE MILLIERS DE PORTRAITS

SÉANCE DE LECTURE « LES ANIMAUX DES BOIS D'À CÔTÉ DE CHEZ MOI »

Mercredi 21 Octobre, le temps d'un après-midi quelques petits et grands chanceux ont eu la possibilité de partir à la découverte des bois d'à côté de chez nous, à travers la douce voie de Pauline, pour y faire la connaissance de certains animaux.

Comme le renard roux et sa technique de chasse, le cerf et sa grâce légendaire, le blaireau et son savoir-faire en matière d'habitation ou encore le hérisson ce solitaire des jardins, qui nous confient quelques-uns de leurs petits secrets de la vie de tous les jours.

Après le rêve, place à la réalité !!! pour le plus grand bonheur des tout petits, Aurélien reporter animalier et photographe du livre, qui connaît les bois qui nous entourent à la perfection, a ouvert la porte de son Affut pour une petite visite guidée, et a permis de satisfaire la curiosité de chacun en répondant aux diverses questions.

Nous sommes impatients de découvrir le deuxième livre « Les Oiseaux d'à Côté de Chez Moi ».



RENATURALISATION D'UNE PARCELLE ENS

Le Conseil Départemental peut acquérir des parcelles de terrain, grâce aux outils fonciers et financiers dont il dispose.

C'est dans ce contexte que le terrain d'habitation de Mr et Mme Desessard a été préempté* par le Conseil Départemental de l'Essonne en septembre 2013, afin de l'intégrer à l'Espace Naturel Sensible (ENS), Natura 2000, adjacent.

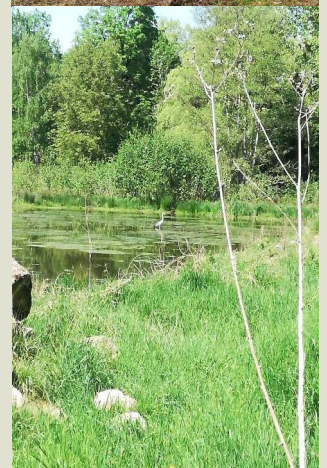
Après plusieurs campagnes de déblaiement, où des centaines de tonnes de remblais ont été évacuées, la nature a repris ses droits, la faune et la flore ont réinvestis les lieux.

Ainsi cet été, un cygne, un héron, plusieurs couples de canards sauvages ont cohabités sur cet espace retrouvé. D'autres espèces moins visibles mais

plus fragiles, telle que le Vertigo Des Moulins où le Vertigo étroit (de minuscules escargots des marais) peuvent bénéficier d'un habitat plus étendu.

L'entretien de cet ENS est dévolu au Conseil Départemental en partenariat avec le Parc National Régional (PNR) du Gâtinais Français et on peut espérer qu'à terme, un panneau d'information où une table de lecture pour promouvoir les espèces vivant dans ce marais, soit installé sur le chemin qui longe la voie de chemin de fer.

* *Faire jouer un droit de préemption pour acquérir (qqch.).*



Tests PCR*

Le 7 décembre dernier, avec l'aide de la Région Ile de France, et de la Communauté de Communes, nous avons pu participer à la mise en place d'une structure de test, pour nos 15 villages.

Ce sont environ 130 personnes qui ont pu bénéficier de cette journée de test. Nos élus, Marc Remondin et Evelyne Henry ayant pour leur part, aidé à l'accueil des personnes qui venaient se faire tester.

* La PCR, *Polymerase Chain Reaction* ou réaction de polymérisation en chaîne, est une technique d'amplification enzymatique permettant d'obtenir un grand nombre de copies identiques d'un fragment d'ADN.

Elle permet ainsi d'obtenir plusieurs centaines de microgrammes d'ADN à partir de moins de 1 pictogramme d'un gène, soit une amplification de l'ordre du milliard.



La visite du Père Noël

Cette année nos petits prunaysiens ne pouvaient pas rendre visite au Père Noël à la salle polyvalente, comme chaque année.... mais le Père Noël a plus d'un tour dans sa hotte, il a donc chaussé ses chaussures les plus confortables et s'est entouré des ses lutins pour pouvoir se rendre chez chacun des enfants afin de leur offrir leur cadeau et leur chocolat.

L'accueil a été aussi chaleureux chez l'un que chez les autres, pour le plus grand plaisir du Père Noël.



Distribution de chocolat



Petit message d'Evelyne

« Magie de Noël, qui nous réserve à tous des surprises de toutes sortes, de la famille, des amis, des paroles douces à notre porte, une belle soirée tranquille et chaleureuse. Dans cette situation délicate et complexe, continuons à rêver, à nous projeter dans l'avenir avec confiance. Pour cela, le conseil municipal et moi-même vous offrons ce petit moment de douceur et vous souhaitons un joyeux Noël. »

Rôti de porc à la Bavaroise-Krustenbraten

La Recette De Bruno !!

Je vous propose cette recette typiquement bavaroise que l'on sert souvent à l'Oktoberfest, mais aussi pour les dimanches ou les fêtes de famille.

Un bon morceau d'échine de porc, avec sa barde (indispensable) qui va se transformer au rythme d'une cuisson au four lente et arrosée de bière, en un rôti dont la croûte croustillante complète à ravir le moelleux de la viande.

Il est donc indispensable de demander au boucher un morceau ayant sa peau si vous souhaitez préparer ce plat typique.

Une bonne dose d'épices (cumin, paprika) ainsi que du miel pour finir de griller la peau vont faire votre bonheur, je vous le prédis ! Vous pourrez servir ce plat d'un accompagnement de votre choix, j'ai choisi de faire une bonne salade de pommes de terre à la mode bavaroise également pour ne pas traumatiser le rôti. Il était heureux de se retrouver en terrain connu, croyez-moi.

Pour 4 personnes



Ingredients

- 1 morceau d'échine de porc avec sa peau
- quelques carottes
- 1 gros oignon
- 75 cl de bière brune
- bouillon de légumes (en cube ou poudre) 20cl
- paprika
- cumin en poudre
- 2 cuillères à soupe de miel
- sel et poivre
- 2 cuillères à soupe d'huile

Temps de cuisson : 3h.

Temps de préparation : 15mn

Préparation :

- Coupez la peau à l'aide d'un scalpel ou d'un couteau très tranchant en la quadrillant dans les deux sens, comme un damier à environ 3 cm d'écart.

- Mélangez le paprika, le cumin et le poivre avec l'huile. Surtout ne salez pas si vous faites mariner la viande. Mélangez puis enduisez la viande que vous poserez dans un plat à four, face avec peau sur le dessus. Vous pouvez maintenant soit la faire cuire de suite, soit la réserver au frais une nuit. Avant de la cuire, laissez la une heure à température ambiante. Allumez le four à 150° chaleur tournante et enfournez le plat avec 10 cl de bouillon de légumes.

- Au bout d'une heure de cuisson arrosez avec le reste de bouillon et 25 cl de bière. Arrosez à nouveau.

- Puis émincez l'oignon. Pelez et coupez les carottes en rondelles épaisses. Au bout d'une heure trente de cuisson, posez les légumes autour de la viande et arrosez.

- Il reste une heure 30 encore à cuire....toutes les 30mn arrosez avec le jus du fond du plat. Trente minutes avant la fin, donc au bout de 2h30, prenez un peu de bouillon, mélangez le avec du miel et enduisez la croûte. Enfourez encore 30mn. Puis sortez le plat et coupez des tranches....servez avec les légumes et des patates ou ce que vous aimez.

Vin pour accompagner :

- Vacqueyras blanc
- Cote du Rhône village blanc

**N'hésitez pas à nous envoyer
une photo de votre plat,
elle sera diffusée dans
le prochain Prunaysien !!**



Amicale Prunaysienne

Suite à la situation sanitaire, nos manifestations annuelles ont été annulées :

- Salon du bien être (mars)
- Pâques des enfants (avril)
- Fête du village (juin)
- Ball trapp (août)
- Téléthon (décembre)



Un bilan bien compliqué financièrement mais aussi moralement.

Cependant l'Amicale avec l'aide du Conseil Municipal a décidé d'organiser le Noël des enfants ainsi que la distribution de chocolats pour nos aînés.

Prochainement, une nouvelle assemblée aura lieu afin d'élire le nouveau bureau.

Agenda 2021 (sous réserve sanitaire)

Surveillez bien vos boîtes aux lettres

- Un arbre, un enfant : 23 Janvier 9h30
- Accueil des nouveaux arrivants : 23 Janvier 11h00
- Salon photo : du 30 Janvier au 07 Février
- Assemblée générale de l'Amicale Prunaysienne (Date non définie)
- Pâques des enfants (Date non définie)



Etat civil

Décès

Toutes nos condoléances aux familles

- Mme LEGER Odette décédée **le 22/09/2020 dans sa 101^{ème} année**
- Mme LEDUC Denise décédée **le 08/12/2020 dans sa 76^{ème} année**

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à

- Mr BAURAS et Mme BARDE **domiciliés au 4 rue de la Vallée**
- Mr BENA et Mme VEDY **domiciliés au 12 rue Georges Bercher**
- Mr SCHMITZ et Mme RADET-TALIGOT **domiciliés au 11 rue de Sauxcelles**
- Mme EZAN Séverine **domiciliée au 2 rue de Sauxcelles**
- Mr et Mme DANEL **domiciliés au 19 rue de l'Essonne**
- Mme DEGREMONT Ophélie **domiciliée au 6 rue de Courcelles**



Pharmacies de garde

Les pharmacies de garde sont affichées sur les vitrines des pharmacies des communes voisines, sur le site internet monpharmacien-idf.fr, sur 3237 ou sur l'application mobile monpharmacien.

